

SAWAIE Mohammed,
Fundamentals of Arabic Grammar /
'Uṣūl al-naḥw al-'arabī

New York, Routledge, 2014,
 xxvi+457 p., index rerum.
 ISBN: 978-0-415-71003-9 (relié),
 978-0-415-71004-06 (broché),
 978-0-315-88180-8 (livre électronique).

L'ouvrage se compose d'une table des matières, très détaillée (vii–xx), de remerciements (xxi) et d'une courte introduction (xxii–xxv) aux 38 chapitres qu'il comprend. Ils sont suivis de plusieurs annexes présentées sous forme de listes, qu'il s'agisse de verbes (concaves, défectueux, redoublés, de forme III, IV, ceux se construisant avec la particule *'anna*, 431-443) ou d'expressions (celle requérant la particule *'anna* et celles requérant la particule *'an*, 444-445). Clotent cet ouvrage une bibliographie (446-447) ainsi que deux *index rerum*, l'un des termes grammaticaux anglais (448-452), l'autre des termes grammaticaux arabes (453-457).

Dès la préface, l'auteur précise qu'il s'agit d'un ouvrage destiné aux étudiants d'université (xxii) aussi bien qu'aux enseignants (xxiii) et que l'état de langue dont il traite est le *Modern Standard Arabic* (MSA) (i). L'ouvrage y est même présenté comme un « *authoritative guide to Modern Standard Arabic* » (i) et que, visant un public universitaire diplômé et non-diplômé, « *various grammar details and innumerable complex exceptions to rules, endemic to classic Arabic grammar books and university-level grammar courses in Arab universities, were deliberately left out* » (xxii). Ceci ne peut être vu que d'un bon œil, tant l'arabe moderne nécessite des travaux réellement adéquats d'un point de vue descriptif ne se contentant pas, comme trop souvent dans le cas des grammaires dites « récentes » de l'arabe, de reproduire plus ou moins bien ce que les grammaires anciennes traitant de l'arabe classique disaient déjà (parfois mieux). Cet ouvrage se présente donc comme venant « combler de nombreuses lacunes laissées dans d'autres manuels » (i).

Or, s'il s'agit effectivement d'un travail de vulgarisation de la grammaire du MSA, on s'étonnera du procédé consistant non pas à donner l'ensemble des exemples en caractères arabes (ce qui est une bonne chose), mais à les vocaliser entièrement, rompant ainsi avec la réalité des textes de ce même MSA (presse ou roman) qui ne le sont jamais. L'argument pédagogique peut néanmoins être invoqué, faisant de la vocalisation un moyen pour que les apprenants puissent prononcer sans avoir recours à un système de transcription/translittération (fort heureusement

du reste, quand on voit celui proposé par l'auteur!). Cela ne vient malheureusement pas édulcorer le fait qu'aucun des exemples n'est authentique. Si cela peut, là encore, se comprendre d'un point de vue pédagogique pour, à partir d'un jeu réduit de termes, montrer aux étudiants les permutations, changements, etc., cela se peut moins d'un point de vue linguistique, cette pratique étant extrêmement dangereuse quant à l'adéquation descriptive qu'on pourrait attendre d'un tel ouvrage (j'en donnerai un seul exemple à propos des conditionnelles).

L'ouvrage n'est toutefois pas sans valeur. Il est tiré de l'enseignement délivré par l'A., ce qui est un gage de qualité, les étudiants étant en même temps les destinataires mais aussi les juges de nos efforts pédagogiques. Il faut ici reconnaître que l'ouvrage se lit facilement. L'A. présente explicitement (xxiii) son travail comme un ouvrage-ressource, venant compléter d'autres manuels d'apprentissage de l'arabe, dont il est possible de déterminer soi-même l'ordre d'utilisation des chapitres. Cela peut expliquer que les 38 chapitres de l'ouvrage ne sont pas organisés en blocs distincts. Seuls les huit premiers chapitres sont présentés par l'A. comme un bloc essentiel formant « *the basic building blocks of language* » (xxii). Compte tenu de la taille de l'ouvrage, je me contenterai dans un premier temps de présenter la liste, éventuellement brièvement commentée, des chapitres proposés et, dans un second temps, d'émettre des remarques plus ou moins générales sur l'ouvrage. L'ensemble des données présentées par l'A. étant le plus généralement exact mais sans surprise dans le cadre de fondamentaux du MSA, je me contenterai donc d'indiquer les cas où l'on peut entrevoir les choses de manière critique, ce qui concerne notamment, mais pas uniquement, la structuration de l'ouvrage lui-même.

Fundamentals se compose comme suit: 1. *The verb system in Arabic* (1-15) qui traite notamment des formes augmentées, des voix et du régime verbal (transitif/intransitif), 2. *Nouns* (16-32) qui aborde, outre la morphologie nominale, les fonctions syntaxiques du nom, 3. *The case system in Arabic* (26-32), 4. *Adjectives* (33-40), 5. *Pronouns* (41-49) auxquels sont adjoints les pronoms démonstratifs, 6. *Prepositions and adverbs functioning as prepositions* (50-55), 7. *Adverbs* (56-65)⁽¹⁾, 8. *IDhafa-construct* (66-78) avec tout un développement sur *gayr*, 9. *The equational sentence* (79-96) qui traite en même temps des interrogatifs et de la négation générique, 10. *Kaana and its sisters* (97-110), 11. *Verbal sentences: past tense*

(1) Malgré ce qui était annoncé, on trouve des détails qui ne sont plus employés, sauf erreur de ma part, en MSA comme le *ta-* sacramentel traité p. 53.

(111-157) qui traite aussi brièvement des sens des formes verbales augmentées, ⁽²⁾ 12. *Present tense indicative* (158-186), 13. *Present tense subjunctive* (187-198), 14. *The future tense* (199-203), 15. *Jussive verbs* (204-216), 16. *Passive voice* (217-226), 17. *Imperative verbs* (227-246), 18. *Past continuous tense* (247-250), 19. *Past perfect tense* (251-253) ⁽³⁾, 20. *Conditionals* (254-262), 21. *'Inna and its sisters* (263-271), 22. *Relative pronouns* (272-287), 23. *Agentive nouns* (288-296), 24. *Passive participles* (297-304), 25. *Verbal nouns: maSdars* (305-329), 26. *Diminutive nouns* (330-333), 27. *Comparative adjectives* (334-341), 28. *Plural nouns* (342-367) ⁽⁴⁾, 29. *Indeclinable nouns/diptotes* (368-371), 30. *Numbers* (372-392), 31. *Quantifiers* (393-398), 32. *Haal* (399-404), 33. *Tamyiiz (accusative of specification)* (405-407), 34. *Exception* (408-413), 35. *Vocative* (414-419), 36. *Exclamation* (420-424), 37. *Apposition* (425-426), 38. *Emphasis* (427-430).

Cet ouvrage aurait pu être organisé différemment, sur des bases logiques mêlant morphologie et syntaxe, afin d'éviter un effet de flou où tout se mélange en permanence.

Une première partie aurait été formée des chapitres 1, 2, 3, 4, 5 et 6 complétés par les chapitres 23, 24, 25, 26, 27, 28, et enfin 29, qui relèvent tous du même thème: il s'agit en effet là d'une partie introductive classique généralement intitulée "morphologie". On y retrouve les trois parties minimales du discours que sont les particules, les verbes et les noms (substantifs), ces derniers étant complétés par les pronoms, les adjectifs, les participes actifs et passifs, les noms verbaux, les diminutifs, les comparatifs, les pluriels et les diptotes. Cette première partie comprend par ailleurs le chapitre consacré à la déclinaison. Même s'il est légitime de ne pas croire en la pertinence de la flexion désinentielle (sans parler de son caractère historique), son traitement pédagogique peut paraître nécessaire, ne serait-ce que pour les traces graphiques extrêmement réduites qu'elle laisse en dehors des innombrables cas où la *scriptio*

defectiva de l'arabe la rend invisible ⁽⁵⁾. Toutefois, et l'auteur n'y insiste pas du tout, le MSA dont il traite mérite d'être décrit pour ce qu'il est. Il ne devrait donc pas être fait fi des règles d'orthoépique qui caractérisent l'arabe et particulièrement le MSA où le *waqf*-pause représente une règle bien plus importante que celle de l'*'i'rāb*...

Un deuxième bloc aurait alors pu recevoir le nom de "syntaxe de la phrase simple et morphologie verbale" composé de 9, 10, 21, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19. Il y est effectivement question des deux types de phrases: la phrase à tête nominale simple (9) et ses transformations (10 et 21 dont on a du mal à comprendre ce qu'il fait entre 20 et 22) et la phrase à tête verbale où 11 traite en plus, et plus particulièrement, du *māḍī*, les autres chapitres présentant, eux, le reste du système temporel de l'arabe. À cet égard, il est regrettable que des structures composées et bien vivantes ne soient pas présentées, comme celle en *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* par exemple.

Un troisième bloc aurait été consacré à la "syntaxe des complexes de phrases" ⁽⁶⁾ comprenant 20 et 22 dont l'intitulé de ce dernier aurait dû comprendre « *and relative clauses* » puisque le chapitre en traite (p. 272 et 283-287). Concernant 20, je me contenterai de noter qu'il est dommage, malgré l'ambition affichée de traiter du MSA, que l'A. reproduise en fait ce qui est dit de l'arabe classique (et reproduit machinalement par la majorité des grammaires dites récentes de l'arabe). Il est patent, là comme ailleurs dans cet ouvrage, que les exemples choisis ne sont pas authentiques mais forgés et qu'alors, sans détour par les textes, l'évolution linguistique ne peut être perçue. Ceci explique que les apodoses autrement formées qu'en *fa'ala* sont d'après l'auteur systématiquement introduites par *fa-*, ce qui n'est pas du tout exact en MSA, et que *'idā* et *law* soient classiquement présentées comme relevant pour la première du statut potentiel et pour l'autre du statut irréal (p. 254), ce qui n'est là encore plus exact, qu'il s'agisse de presse arabe contemporaine ou de romans. Ceci explique également que l'on puisse alors trouver des assertions comme « *the result clause must begin with la-* prefixed to the negative particle *mā* » (p. 257),

(2) Qu'il convient de compléter avec Pierre Larcher, *Le système verbal de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, Manuels, 2^e édition revue et augmentée, 2012 [2003].

(3) De manière générale concernant la morphologie verbale, l'A. se repose sur la liste de tableaux qu'il en donne en ressources externes sur internet. Toutefois, les explications sont insuffisantes ou trop dispersées: ainsi aucune réponse à une question légitime telle que pourquoi *nimtu* et pas *namtu*? Il est dès lors clair qu'il faut déjà savoir conjuguer pour comprendre ce que (ne) dit (pas) l'A.

(4) Qui est un peu un fourre-tout, comprenant aussi la morphologie des singuliers et pluriels des noms de lieu, d'instrument, d'unité, d'une fois, de profession, etc.

(5) La flexion nominale trouve une traduction graphique dans quatre cas: le duel (-*āni*[nom.] vs. -*ayni*[acc/gén.]), le pluriel masculin externe (-*ūna*[nom.] vs. -*ina*[acc/gén.]), les six noms (que l'A. présente à raison pour le MSA comme n'étant que cinq (p. 25, 357-58)) (-*ū*[nom.]/-*ā*[acc.]/-*ī*[gén.]) et les autres noms où, à l'exclusion des diptotes, et à l'exclusion des termes se terminant par un *tā'* *marbūṭa* ou selon les cas par une *hamza*, l'accusatif indéfini est marqué graphiquement par un '*alif*.

(6) Terme repris à Pierre Larcher, « Les "complexes de phrases" de l'arabe classique », *Kervan-Rivista internazionale di studi afroasiatici*, 6 (2008), p. 29-45.

là encore faux en MSA, de même que cela permet de comprendre qu'aucune autre forme syntaxique que celle en *'idā/law fa'ala ... fa'ala* (i.e. des *māḍī* en prose et apodose, cf. p. 254-58) ne soit présentée, ce qui est loin d'être la réalité des conditionnelles en MSA ⁽⁷⁾.

La flexion étant systématiquement abordée par l'auteur, une quatrième et dernière partie aurait alors pu rassembler les éléments suivants: 37 et 38 en tant qu'éléments suivant la déclinaison du terme duquel ils sont les appositifs ou les corroboratifs, 8 et 31 relevant des structures annexives et donc des éléments au génitif, 25.3 (cognate objects), 25.7 (objects of purposes), 32 et 33 comme relevant des éléments à l'accusatif, 30 et 34 comme relevant de l'accusatif (notamment pour 30 le fait que sur le segment [11-99] le nom compté est un spécifique-33) ou bien du génitif (pour le nom compté sur le segment [3-10] ou après une centaine ou un millier pleins et relevant donc de l'annexion-8) et 36 concernant les exclamations suivies d'un accusatif ou d'un génitif. À cet égard, la présence de *bi'sa* et *ni'ma* dans les fondamentaux d'une grammaire de MSA pourrait paraître discutable, mais le fait est que cette structure semble rester bien vivante. Enfin 35 comme élément soit au nominatif soit à l'accusatif, mais dont la présence de certaines parties dans une grammaire de MSA est discutable, notamment concernant la lamentation (*nudba*).

Je terminerai par quelques autres critiques à cet ouvrage. La première est en lien avec un effet de dispersion. L'ouvrage se présente comme un guide graduel, la répétition des points de chapitres en chapitres devant assurer l'apprentissage qui est, on le sait, un clou qu'on enfonce à force de redire les choses. Certes, mais cette répétition est en fait assurée par un éclatement de la matière traitée, ce qui non seulement fait perdre en ergonomie, mais surtout débouche sur une dispersion des points étudiés, rendant leur acquisition moins évidente... À cet égard, l'ensemble des parties traitant de la conjugaison ne peuvent être lues comme des règles de conjugaison à proprement parler. La dispersion de l'exposé en fait quelque chose d'indigeste pour un apprenant, et il s'agit alors plus d'un guide de rappel pour personnes sachant déjà conjuguer.

La seconde critique est que cette dispersion s'accompagne de quelques erreurs de formulations, ou de formulations incomplètes qui, éventuellement, sont complétées bien plus tard après leur première occurrence. L'A. distingue ainsi entre annexion et suffixation d'un pronom à un nom (p. 20) et ne dira que bien plus tard (p. 357), et encore qu'incidem-

ment, qu'il s'agit en fait de la même chose, à savoir une annexion... Une même remarque concerne les verbes du type *baqiya-yabqā*, ignorés p. 7 et enfin évoqués p. 124. À ces formulations ou incomplètes et réductrices ou erronées (comme celle, entre autres, p. 159 qui énonce que « verbs that have a *kasra* in their middle in the past tense always have a *fat-Ha* in the present tense », oubliant ainsi le paradigme verbal *fa'ila-yaf'ilu!*), il faut ajouter des approximations. J'en citerai seulement deux: celle consistant à dire pour *maktab* et *maktaba* « perhaps this is a way to distinguish the two place nouns » (p. 351) alors qu'il s'agissait d'indiquer que le *tā'* *marbūta* de *maktaba* signale un endroit où l'on trouve en quantité la chose de base, à savoir des *kitāb-s...* L'autre consiste en la traduction équivalente de phrases à tête nominale ou à tête verbale comme *šariba l-mu'allimūna l-qahwata* et *al-mu'allimūna šaribū l-qahwata* en « the teachers drank coffe » (p. 5) alors qu'il convient de distinguer entre les professeurs ont bu du café et les professeurs, ils ont bu du café (ce que l'anglais rend également), et ce alors que l'A. reconnaît à la phrase nominale de ce type un effet d'accentuation (cf. p. 100, 111 et 114) mais sans jamais le traduire dans les faits...

Une troisième critique concerne la transcription de l'arabe en caractères latins. Fort heureusement cette dernière est limitée à l'extrême et ne concerne notamment pas les exemples écrits en caractères arabes. Toutefois, comme bien souvent outre-Atlantique où, semble-t-il, les qualités de la translittération ne sont pas encore parvenues, la primauté est donnée à la transcription, cette dernière s'accommodant notamment de diagraphes pénibles à la lecture. Ainsi, le système de transcription présenté dans cet ouvrage (xxvi) pourrait être qualifié de calamiteux: les voyelles longues sont transcrites par le doublement de la voyelle latine correspondante (*aa, uu, ii*), les majuscules viennent gêner la lecture pour signifier certains phonème arabes (emphatiques ou forts comme *H* pour *ḥ*, *S* pour *ṣ*). Plus, on retrouve une nouvelle fois cet usage très problématique des diagraphes pour un seul phonème arabe (*gh* pour *ġ* et, paroxysme, *Dh* pour *ḍ*). Par contre, et toujours de manière problématique, la *hamza* stable, véritable consonne de l'arabe, n'est pas notée à l'initiale! Le lecteur est alors invité à lire *IDhaafa* pour *'idāfa* et *maSdar* pour *mašdar*.

La dernière critique portera sur la bibliographie, assez étrange pour une grammaire de MSA. Elle est en fait très déséquilibrée dans la mesure où d'une part l'auteur présente une liste de 12 références appartenant aux « sources arabes » dont aucune ne concerne cet état de langue (les deux plus récentes étant Ġalāyīnī et 'Abbās Ḥasan (1975)), et où, d'autre part, il ne présente qu'une liste extrêmement réduite de « sources en langues occidentales », liste limitée à 6 titres!

(7) Voir Manuel Sartori, « Pour une approche relationnelle de la conditionnelle en arabe littéraire moderne », *Arabica*, 57/1 (2010), p. 68-98.

Malgré ces remarques, le fait est que *Fundamentals of Arabic Grammar* présente un honnête résumé des points principaux de la grammaire de l'arabe avec surtout des ressources électroniques en ligne sur internet : il s'agit d'une batterie d'exercices en lignes et de listes de tableaux de conjugaison (<http://www.routledge.com/books/details/9780415710046>). Enfin, l'A. présente de manière autonome le *mustaqbal-futur* dans un chapitre réservé à cet usage, montrant ainsi qu'il a bien pris en compte l'autonomisation de cette forme verbale en *sa-/sawfa yaf'alu*, autonomisation dont le signe est notamment que cet amalgame se trouve dans le champ du verbe opérateur *kāna* ⁽⁸⁾.

Manuel Sartori
Aix-Marseille Univ, CNRS, IEP, IREMAM,
Aix-en-Provence, France

(8) Cf. Pierre Larcher, « L'arabe classique : trop de négations pour qu'il n'y en ait pas quelques-unes de modales », dans *La Négation, Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, 20, éd. Christian Touratier et Charles Zarembo, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, p. 69-90, p. 87.